

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « TOURISME ET ÉCONOMIE » Le 27 janvier 2014 à l'administration communale

Marloie, le 5 février 2014

Présents : *M^{me} V. Lecomte, Présidente de la CLDR ;
Mmes et Ms. F. Gaupin, A. Englebin, M. Ghos, B. Morelle, Ph. Bourguignon, V. Winand, D. Lecarte,
J. Liégeois, M. Lennertz, P. De Brier, AM. Taviet, S. Leboutte, F. Struys, J. Janssens ;
M^{me} J. Hautenauve, Administration communale ;
Mme S. De Cleermaecker, Employée au Syndicat d'Initiative ;
Mme J. Riesen, Directrice de la Maison du Tourisme ;
M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR ;
M^{me} F. Lesuisse et M. A. Jacquet, FRW.*

Madame Valérie Lecomte, Echevine en charge du développement rural et Présidente de la CLDR, accueille les participants. Elle leur présente ses meilleurs vœux pour 2014 et elle détaille ensuite l'ordre du jour.

1. Introduction et contexte

La commune de Somme-Leuze mène depuis plusieurs mois une nouvelle **Opération de Développement rural**. Cette démarche a pour objectif d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme (le PCDR, programme communal de développement rural). Elle s'inscrit dans une politique d'aide aux communes rurales mise en place par la Wallonie (décret du 6 juin 1991 relatif au Développement rural). Elle concerne toutes les thématiques de la vie communale (mobilité, économie, social, culture, santé, agriculture...) et implique la participation de la population.

Le **PCDR est le document de synthèse** de l'Opération de Développement rural. Il comprend une analyse socioéconomique de la commune, la synthèse de la dynamique citoyenne, la stratégie de développement rural pour les dix années à venir et les projets ou actions qui seront développés dans ce cadre. L'approbation de ce programme par la Région ouvre la porte au subventionnement des projets (qui peut aller jusqu'à 80 % du montant).

Plusieurs étapes ont déjà été franchies pour élaborer le PCDR :

1. La consultation de la population :

De janvier à mars 2012, des réunions de consultation se sont déroulées dans les différents villages de l'entité afin de cerner les besoins des habitants.

2. La mise en place de la Commission locale de développement rural :

Composée de 42 habitants (dont 10 membres du Conseil communal), cette Commission est représentative de la population (équilibre entre les villages, catégories socioprofessionnelles, âges, sexes). Elle veille à la bonne mise en œuvre de l'opération et participe à l'élaboration du PCDR. Les membres se sont déjà réunis à 5 reprises. Sur base de l'avis de la population recueilli par la FRW et de l'analyse socioéconomique élaborée par l'auteur de PCDR (bureau Lacasse), ils ont réalisé un diagnostic du territoire et ont dégagé 4 grands défis pour le développement de Somme-Leuze. Afin d'aller plus loin et de mieux cibler les objectifs de développement et les projets pour ces thèmes, plusieurs groupes de travail ouverts à la population sont mis en place.

→ L'ensemble des réflexions menées dans les groupes de travail sera repris par la CLDR et synthétisé dans le PCDR.

2. Présentation de l'état des lieux de la commune et des enjeux pour ces thèmes

par le bureau d'étude Lacasse

2.1. Diagnostic

L'auteur de PCDR a dégagé les atouts et faiblesses du territoire liés aux thématiques abordées lors de cette réunion. Voici quelques éléments relatifs au développement économique et touristique de la commune.

▪ Contexte économique local

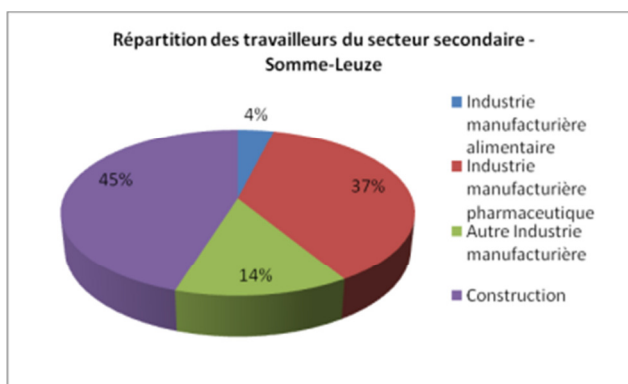
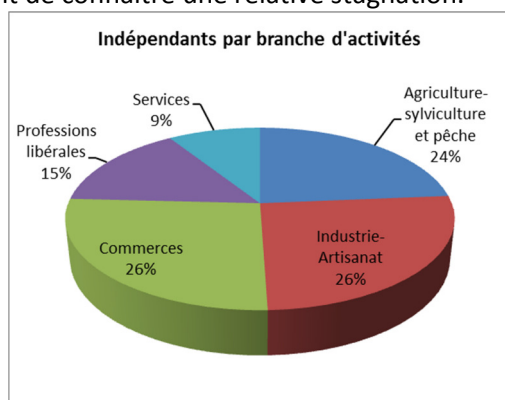
En 2013, la commune de Somme-Leuze comptait 5.029 habitants. Parmi ceux-ci, 3.239 personnes sont en âge de travailler : 2.282 actifs et 957 inactifs. Cela représente un taux d'activité de 70 %, ce qui est comparable à la microrégion.

Somme-Leuze a une situation géographique intéressante, avec deux axes routiers importants et la proximité de plusieurs pôles d'emplois.

Les principaux employeurs sont les entreprises Tilman, Hervac, Ourthe et Somme... ainsi que l'administration communale. La commune compte deux zones d'activités économiques : Baillonville Nord (12 implantations pour 43 emplois) et Baillonville Sud (14 implantations pour 181 emplois). La nouvelle prison de Marche (300 emplois directs) est également un élément important.

Les acteurs économiques du territoire sont essentiellement le BEP et les services communaux, tels que le service emploi-cohésion sociale et le PCS ou encore l'ALE. Les activités liées aux titres services s'organisent en partenariat avec le Service Provincial d'Aide Familiale.

A Somme-Leuze, on recensait 562 indépendants en 2012 (+ 21 % en 11 ans) ainsi que 558 salariés. Le nombre de salariés a fortement augmenté entre 1995 et 2001 (création du parc artisanal de Baillonville Sud en 1996) avant de connaître une relative stagnation.



421 entreprises sont recensées sur la commune (+ 3,18 % entre 2003 et 2007).

Sur base de la liste diffusée par le site internet de la commune, on compte 174 « commerces », dont 53 commerces de produits et 121 entreprises de services.

Le taux d'emploi local est de 35 %. Il est calculé en rapportant le nombre de salariés et d'indépendants présents sur le territoire communal au total des habitants de la commune qui sont en âge de travailler (15-64 ans). Cet indice est tout-à-fait théorique mais permet d'estimer un rapport entre l'offre et la demande d'emplois. Pour Somme-Leuze, cela signifie que 35 % des habitants en âge de travailler peuvent trouver un emploi sur le territoire communal; et donc près de 6 personnes sur 10 devraient sortir de la commune pour trouver un emploi. Ce rapport est relativement bas en comparaison aux autres communes de la microrégion.

En 2012, la commune comptait 278 demandeurs d'emploi inoccupés, soit un taux de chômage de 12,39 %, proche de la moyenne des communes de la microrégion. Leur profil : 55 % de femmes, 20 % de moins de 25 ans et 47 % de plus de 40 ans, un niveau de formation faible. Par ailleurs, le CPAS traitait 17 dossiers de revenus d'insertion sociale.

▪ **Tourisme**

Les principaux acteurs du tourisme sont la Maison du Tourisme et le Syndicat d'Initiative, mais aussi Ourthe et Somme, la Ferme de la Bourgade (gîtes à la ferme, golf fermier et autres activités), le centre nature et éducatif de Jalna, le domaine de Nettinne (classes vertes jusque fin juin mais le domaine est à vendre)...

Au niveau de la fréquentation touristique, en 2010, Somme-Leuze comptait 6.170 arrivées et 21.832 nuitées, soit une durée moyenne de séjour de 3,54 jours. Même s'il s'agit de court séjour, cette durée est un peu plus longue que pour les autres communes de la microrégion. Depuis 2004, on constate une décroissance du nombre d'arrivées (- 26 %) et de nuitées (- 29 %) à Somme-Leuze. Outre l'effet de la crise, cela s'explique par la diminution des activités du village de vacances du Bochetay.

Les visiteurs sont surtout des Belges (69 %).-Les trois nationalités étrangères les plus représentées sont les Pays-Bas (avec 80 % des arrivées étrangères en 2010), la France et le Royaume Uni.

L'offre touristique en hébergement est variée : un hôtel-restaurant à Chardeneux, un camping à Hogne, des meublés de tourisme, des gîtes, des chambres d'hôtes... L'offre en Horeca est plus réduite (6 restaurants, 3 brasseries et 4 friteries), mais les produits du terroir sont nombreux. Il existe diverses attractions mais sans produit phare très important ainsi que de nombreux événements qui jalonnent l'année, mais dont le public cible n'est pas spécifiquement le touriste.

▪ **Remarques des participants**

- Suite à une mauvaise expérience financière lors de la programmation précédente, la commune de Somme-Leuze n'a plus adhéré à un GAL (Groupe d'Action Local dans le cadre de LEADER) depuis 2007. Le GAL actuel « Saveurs et Patrimoine en vrai Condroz » rassemble les communes de Ciney, Hamois et Havelange ; il propose divers projets de diversification agricole, d'animation territoriale et de développement touristique. La Maison du Tourisme est l'opérateur pour ce dernier volet, mais Somme-Leuze ne peut pas en bénéficier. Comme une nouvelle programmation est en préparation, plusieurs acteurs locaux attirent l'attention de la commune sur l'intérêt de participer à un GAL.
- Les participants demandent à l'auteur d'actualiser la liste des hébergements. Il faudrait également y ajouter les endroits de camps (voir sur <http://votrecamp.be/>).
- En matière de fréquentation touristique, il faut aussi tenir compte des touristes de passage, des seconds résidents, des saisonniers dans le camping...

2.2. Stratégie

Face à ces constats, la CLDR a énoncé le défi et les objectifs suivants :

Défi B. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local

▪ **Objectif 4. Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation**

Cet objectif concerne les moyens à mettre à disposition pour maintenir, soutenir et fédérer les entreprises, les commerces et les artisans locaux et pour créer un contexte local soutenant et favorisant l'arrivée de nouvelles activités économiques. Il vise aussi les possibilités pour améliorer la visibilité et la reconnaissance des produits locaux afin d'encourager le développement du commerce de proximité.

▪ **Objectif 5. Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux concernés**

Cet objectif aborde le développement de l'offre touristique adapté au territoire de la Commune et des communes voisines ainsi que les possibilités de synergies entre les différents secteurs d'activités (agriculture, commerce, tourisme...) pour intégrer le développement touristique de la Commune.

3. Le Tourisme

3.1. Présentation de deux acteurs touristiques

➤ **Intervention de Sabine Bleret du Syndicat d'initiative et Echevine du tourisme**

Initié en 1967 par 5 commerçants d'Heure, le Syndicat d'initiative s'est étendu à l'ensemble de l'entité lors de la fusion des communes en 1977. Toujours situé à Heure, le SI actuel est constitué en asbl, avec un comité de gestion, et a engagé trois employées et un ouvrier.

Les principales activités du SI sont :

- l'accueil touristique en collaboration avec la Maison du Tourisme ;
- la création et la gestion de circuits de promenades, pédestres et VTT, ainsi que l'édition d'une carte (à étoffer via un groupe de travail du PCDN) ;
- la publication d'un journal touristique bilingue à destination des seconds résidents (3X/an) ;
- la gestion du mini-golf et du mur d'escalade ;
- l'organisation de manifestations (exemples : carnaval de printemps, fête de la tomate, balade contée d'Halloween, apéros festifs, spectacle de Noël tous les 5 ans, balade de Noël annuelle, deux marches ADEPS par an, journée Eglises ouvertes...).

➤ **Intervention de Julie Riesen de la Maison du Tourisme**

La Région wallonne a souhaité professionnaliser et structurer le secteur touristique en Wallonie. Ainsi, dans le cadre du Décret de mai 1999 relatif aux organismes touristiques, 42 Maisons du Tourisme ont été créées avec pour **missions** :

- ✓ d'assurer **l'accueil et l'information** permanents du touriste sur le territoire d'une entité touristique couvrant au moins deux communes (minimum 300 jours/an, 7 jours/7) ;
- ✓ **de soutenir et développer les activités touristiques** de son ressort ;
- ✓ de créer **des partenariats** entre les acteurs locaux du tourisme.

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne, également appelée Vallée des Saveurs, regroupe les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze depuis sa création en 2004 et elle vient de s'agrandir, en janvier 2014, avec l'arrivée de Gesves et de Ohey !

Cette asbl emploie 3 personnes à temps plein, 2 personnes à mi-temps et 4 ouvriers Wallo'net. Elle est dirigée par une assemblée générale et un conseil d'administration.

Le budget pour 2014 est de 620 000 €, ce qui reprend la part des communes, les subsides du CGT et surtout de l'Europe (grâce à sa participation au programme européen « Leader » via le GAL).

Les actions de la Maison du Tourisme sont entre autres :

- la gestion du bureau d'informations touristiques avec le SI ;
- les éditions de brochures telles que le guide touristique bilingue (fr-NL) publié chaque année, le guide de la randonnée « Balades & Vous », l'agenda des manifestations... ;
- les actions de promotion via le site internet, les réseaux sociaux, la participation à des foires et salons ;
- la mise en réseau des opérateurs (exemple : organisation tous les trimestres d'une journée à destination des opérateurs touristiques des 4 communes)

Enfin, la Maison du Tourisme co-organise différents événements avec le SI et d'autres partenaires (exemples : courant d'art, la nuit des étoiles filantes, l'Ourthe s'illumine, les 10 ans du pré gourmand...) et vient de créer avec la collaboration du SI un tout nouveau produit touristique à destination des familles, « Mes Aventures d'enchantés », qui propose des balades en jeu dans les villages de Miécrot, Nettinne (au parcours santé, à partir de Pâques), Hamois et Ciney.

3.2. Travail en sous-groupes - Méthodologie

Les agents de la FRW invitent les participants à se réunir en sous-groupes et à désigner un rapporteur.

Chaque groupe reçoit un tableau (*voir en annexe 1*) reprenant, à gauche, les grands enjeux touristiques de Somme-Leuze et, à droite, des pistes de solutions (issues entre autres des consultations villageoises). Disposant de 35 minutes, les participants débattent des enjeux (à valider et à prioriser), puis envisagent les solutions à y apporter (de nouvelles propositions peuvent être ajoutées à la liste). En conclusion, ils synthétisent les idées sous forme de projets concrets en remplissant une fiche projet où ils précisent les porteurs du projet, les tâches à réaliser, la justification...

3.3. Résultats

- *Quels sont les avantages et les inconvénients d'une politique touristique ambitieuse ? Qu'est-il possible de faire ?*
- *Que faire pour enrayer la diminution du nombre de nuitées ?*
- *Comment capter d'avantages de retombées financières au niveau local ?*
- *Comment « intercepter » les touristes de passage (transit vers Durbuy) ?*
- *Comment étoffer l'offre en hôtels, restaurants et cafés ?*
- *Comment valoriser les produits locaux (du terroir) auprès des touristes ?*
- *Quels produits développer pour le public familial ?*

Discussion :

- La création d'emplois reste difficile dans le secteur touristique. Par exemple, un propriétaire de gîte ne génère pas d'emploi direct, si ce n'est éventuellement par l'engagement de personnes de l'ALE pour l'entretien du bâtiment ou du terrain.
- L'offre en restaurants est suffisante pour les habitants et créer de nouveaux établissements Horeca uniquement pour les touristes ne serait pas rentable. Toutefois, les consommateurs (habitants ou touristes) sont à la recherche d'endroits typiques, du genre Bistrot de terroir. Ce type d'offre manque sur la commune. → *Une dégustation de produits de terroir à la Maison du Tourisme serait idéale mais techniquement, ce n'est pas possible (gestion de denrées périssables, service à table...). Ce sont deux métiers différents.*
- Somme-Leuze doit jouer la carte d'un tourisme de nature en mettant en valeur son patrimoine bâti (monuments et sites classés), son patrimoine naturel (arbres remarquables) et son réseau de promenades. → *De nouvelles promenades balisées sont en cours de création au SI.*
- En matière d'hébergement, les souhaits des touristes attirés par la nature évoluent également. Ils sont à la recherche de logements insolites ou glamping (ex : yourte, cabane dans un arbre, roulotte, bulle transparente...). Le tourisme à Somme-Leuze pourrait se démarquer en développant cette offre. Malheureusement, le fonctionnaire délégué en charge de l'urbanisme freine ce type d'initiative, même en zones de loisirs. Pourtant, il s'agit souvent de projets qui permettent de restituer le terrain à l'état initial, donc avec moins d'impacts que les infrastructures classiques.
- Le camping « Le Relais » à Hogne assure l'accueil des mobil-homes.
- La Maison du Tourisme va bientôt développer un projet de « Greeters », c'est-à-dire des habitants prêts à partager avec les touristes leur connaissance du territoire à la manière de guides touristiques. La première réunion aura lieu en février prochain.
- La législation en matière de signalisation touristique est très précise et restrictive. Les panneaux directionnels sont là pour aider le touriste à trouver son chemin, pas pour faire de la publicité !

Projets :

1. Embellissement des villages et des grands axes

- L'objectif est d'augmenter l'attractivité du territoire par un embellissement des villages et des entrées de villages afin d'inciter les voyageurs à s'y arrêter. Outre le fleurissement des espaces publics, des panneaux présentant les villages pourraient prendre place (balade, patrimoine, faune et flore). Il faut déterminer les endroits stratégiques.
 - Un autre volet serait d'inciter les habitants à fleurir leur maison (à l'instar des concours façades fleuries) en créant un marché aux fleurs (avec carte de réduction ou fleurs offertes), en partenariat avec la *Main verte*.
 - Porteurs de projet potentiels : la commune, le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme.
- Rem : un projet du PCDN va dans ce sens également.*

2. Chalet du terroir à la plage de Noiseux

- La plage est un lieu stratégique ; il faut en faire un réel atout touristique. Elle pourrait devenir une vitrine du territoire en y plaçant un chalet avec des produits du terroir et une aire de pique-nique. On y organiserait des apéros festifs en plein air.

Rem : un projet d'aménagement de la plage de Noiseux a également été proposé lors du groupe de travail « cadre de vie et environnement ».

3. Développer l'offre de promenades pour différents publics

- Pour attirer les touristes adeptes du cyclisme, il faudrait étoffer le réseau de route non goudronnée pour les vététistes. Et pourquoi pas, créer une piste cyclable le long de l'Ourthe.
- Penser également au tourisme équestre

4. Etude pour des possibilités de Glamping et logements insolites

- Creuser les possibilités d'avoir des zones qui puissent accueillir ce type d'hébergement.

4. Les commerces et PME

4.1. Mise en contexte

Le taux de chômage à Somme-Leuze est semblable à celui de la microrégion (12 %), ce qui est déjà très bien vu l'augmentation importante de la population. Mais, le nombre de demandeurs d'emplois inoccupés est sensiblement à la hausse alors qu'il diminue légèrement dans la microrégion. En 2007, la commune comptait 421 entreprises. La situation économique n'est donc pas alarmante.

Mais, le taux d'emploi local est un des plus faibles de la microrégion et a tendance à diminuer. Il est de 35 %, ce qui signifie que plus de 6 personnes sur 10 en âge de travailler doivent se rendre en dehors de la commune (et sans doute plutôt 7 personnes sur 10 vu que certains postes sont occupés par des personnes extérieures à la commune). Cela a plusieurs conséquences :

- Risque de villages dortoirs
- Difficultés pour les commerces locaux et certains services (écoles...)
- Vulnérabilité financière des travailleurs qui bien souvent doivent utiliser leur voiture (vu les risques d'augmentation du prix des carburants...)
- Moins de temps pour s'impliquer dans la vie associative
- ...

Les réunions dans les villages n'ont guère abordé l'économie, mais quelques questions clés méritent réflexions :

- Que peut faire la commune pour soutenir la création d'entreprises ou d'emplois, l'esprit d'entreprendre ?
- Comment favoriser la création d'emplois dans les villages (hors zonings) ?
- Comment conserver voire développer le commerce local ? Comment soutenir la consommation locale, les circuits courts... ?
- Les entreprises installées dans les zonings ont-elles un impact positif sur les autres entreprises de la commune (collaborations, sous-traitances, synergies...)?
- Quid de l'économie sociale ?

4.2. Travail en sous-groupe - Méthodologie

Comme pour le tourisme, le groupe reçoit un tableau (*voir en annexe 2*) reprenant les grands enjeux à valider et les pistes de solutions. Les participants disposent de 35 minutes pour débattre des propositions et élaborer, sur base de leurs discussions, les fiches projets à inscrire au PCDR.

4.3. Résultats

Discussion :

- Les participants estiment qu'un jeune qui souhaite se lancer comme indépendant dans la commune ne sait pas très bien à qui s'adresser. Il existe de nombreuses structures en Wallonie (BEP, chambres de commerces, Créajob...) mais ce n'est pas évident de savoir par où commencer.

Projets :

1. Création d'un relai entre la commune et les entrepreneurs afin d'orienter ces derniers dans leurs recherches

- Avoir un relai communal ou un échevin (sorte de « ministre du travail ») qui puisse diriger les indépendants vers des spécialistes (embauche, législation, etc.) mais également dispenser des conseils selon la situation locale (lieu où s'implanter...).

2. Mise en réseau des acteurs économiques du territoire

- L'objectif est double :
 - créer des synergies entre entreprises pour favoriser les filières courtes et les économies d'échelle (ex : tonte de pelouse par une entreprise voisine, commande de fournitures, sous-traitance, etc.).
 - créer un comité de soutien des entreprises pour échanger les expériences et conseiller des jeunes qui voudraient se lancer.
- Les rencontres pourraient prendre différentes formes : salon des indépendants, petit déjeuner d'entreprises, conférence, visite d'entreprises... (et pour les repas : découvertes de produits locaux, bien entendu !).

3. Plus de communication entre les employeurs locaux et le service emploi de la commune

- Le but est d'aider les demandeurs d'emploi à trouver un travail proche de leur lieu de vie (ce qui peut être intéressant pour l'employeur également).
- Concrètement, il faudrait inciter les indépendants à communiquer leurs offres au service emploi de la commune (pour l'instant, ce service prospecte sur les sites d'offres d'emploi ou reçoit les informations de la MIRENA). Le service emploi pourra alors en informer prioritairement les demandeurs d'emploi et mettre des annonces dans le bulletin communal.

4. Participation à la « Journée du client »

- Chaque année en octobre, plusieurs communes (ex : Ciney, Marche, Rochefort) organisent la *Journée du client* lors de laquelle chaque commerçant participant offre un petit cadeau aux clients de passage. La commune de Somme-Leuze et ses commerçants pourraient rejoindre cette initiative.

5. Conclusion

Prochains groupes de travail à 20h à la salle du Conseil à Baillonville:

- **Lundi 3 février 2014.** : Cœur de village
- **Lundi 10 février 2014** : Mobilité douce et sécurité routière

MERCI À TOUS DE VOTRE PARTICIPATION !

La Présidente de la CLDR,

Valérie LECOMTE

La Fondation Rurale de Wallonie,

Florence LESUISSE & Alain JACQUET



Julie HAUTENAUVE (Responsable administrative) :
086/32.02.62 ou julie.hautenauve@sommeleuze.be
Valérie LECOMTE (1^{ère} Echevine et Présidente de la CLDR) :
0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

Florence LESUISSE et Alain JACQUET
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie
084/21.98.60 ou famenne@frw.be

